

tion d'un collège dans sa ville de Thoissey. On devait y enseigner les principes de la latinité, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et la théologie.

Le 4 juillet 1682, Estienne Polle, bourgeois de Thoissey, désirant favoriser ce collège naissant, lui fit don des bâtiments joignant l'ancienne école, qu'il acheta de divers particuliers au prix de 5,600 livres. Il mit cette condition à sa donation, savoir, que six enfants des plus pauvres de la ville y entreraient chaque année gratis; à trois d'entre eux on enseignerait seulement la lecture, l'écriture et l'arithmétique; les trois autres devaient être poussés jusqu'en philosophie.

Le 19 mai 1684, Camille de Neufville, archevêque de Lyon, accorda au collège la permission d'avoir une chapelle.

Le 22 mai 1686, les bourgeois lui firent don d'une vieille horloge publique. « Ils vendirent sur le champ cette vieille horloge 50 livres et en firent faire une neuve sonnant les heures, les demies et les quarts, la mirent dans une tour de 60 pieds de haut, qu'ils firent construire dans leurs bâtiments qui leur couta avec l'horloge 1200 livres. »

En novembre 1690, la duchesse de Montpensier réunit au collège la chapelle Sainte-Marie-Madeleine. Cette chapelle, seul reste de l'ancien château, avait été dotée par Guichard de Beaujeu, par son testament du 2 novembre 1331.

Après la mort de la duchesse de Montpensier, le duc du Maine, son successeur, prit le collège sous sa protection toute spéciale, et c'est de lui que date sa prospérité.

Daignez, mon cher Directeur, etc.

M.-C. GUIGUE.

De Paris, ce 20 juin 1856.